

## **Notice RGPD**

Le présent document a pour objet de vous informer de la manière dont la société AREA utilise et protège vos données à caractère personnel ainsi que des raisons pour lesquelles elles traitent ces données.

La société AREA accorde une grande importance à la protection de votre vie privée aussi nous nous engageons à traiter vos données personnelles conformément à la loi Informatique et liberté du 6/01/1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données (RGPD) n°2016/679.

### Quelle est la finalité des traitements ?

La finalité des traitements est la réalisation, du 28 Septembre 2020 au 28 Décembre 2020, d'une phase de vérification de service régulier des systèmes, notamment de vidéo protection, permettant d'assurer le comptage automatique du nombre d'occupants dans les véhicules et la sensibilisation des usagers à la bonne utilisation de la voie réservée au covoiturage sur l'autoroute A48.

Cette phase s'inscrit dans le cadre d'une politique de mobilité plus propre, plus sûre et mieux partagée qui s'appuie sur plusieurs dispositifs de régulation de la circulation routière nécessitant des systèmes efficaces pour produire des évolutions concrètes en termes de sécurité routière et de réduction des nuisances environnementales.

### Sur quelle base juridique traitons nous ces données et pour quelles finalités ?

La société AREA est autorisée à traiter les données à caractère personnel aux fins de ses intérêts légitimes.

### Quelles données personnelles traitons nous ?

- Les vidéos (et images extraites des vidéos) collectées par les caméras /capteurs implantés sur l'autoroute A48 au PK88+250. Ces vidéos permettent le comptage du nombre d'occupants à bord des véhicules ; elles peuvent laisser apparaître le visage des occupants des véhicules mais ne permettent pas leur identification.
- Les numéros d'immatriculation des véhicules circulant sur la voie réservée au covoiturage

### Pendant combien de temps conservons-nous ces données ?

Les vidéos (et images extraites) ainsi que les numéros d'immatriculation ont une durée de conservation maximale d'un mois.

### Qui sont les destinataires des données ?

Les données sont traitées par la société AREA ainsi que par son prestataire, dans le cadre d'un contrat de sous-traitance respectueux de la réglementation relative à la protection des données personnelles.

### Droits des personnes concernées et manière de les exercer

Conformément à la réglementation, vous disposez des droits suivants : Droit d'accès, de rectification, de modification, d'effacement, d'opposition et de limitation à vos données personnelles.

L'ensemble de ces droits peuvent être exercés auprès du délégué à la protection des données du groupe APRR : [dpd@aprr.fr](mailto:dpd@aprr.fr).

### Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL.